



I Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Plan

C'est un outil de planification stratégique avec une vision à échéance **2030** et **2050**.

Climat

Le PCAET a pour objectifs :

- de réduire les émissions de GES (Gaz à effets de Serre) du territoire (volet « atténuation ») ;
- d'adapter le territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer la vulnérabilité (volet « adaptation »).

Air

Les sources de polluants atmosphériques sont, pour partie, semblables à celles qui génèrent les émissions de GES (en particulier les transports, l'agriculture, l'industrie, le résidentiel, le tertiaire). Dans le cas des GES, les impacts sont dits globaux tandis que pour les polluants atmosphériques ils sont dits locaux.

Le changement climatique risque d'accentuer les problèmes de pollution atmosphérique (ex : ozone lors des épisodes de canicule).

Energie

L'énergie est le principal levier d'action dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec 3 axes de travail : la sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Territorial

Il s'applique à l'ensemble du territoire et s'adresse à tous les acteurs.



I Les objectifs et étapes du PCAET

Définition

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un **projet territorial de développement durable** dont la **finalité première** est la lutte contre le changement climatique.

C'est un document aussi bien stratégique qu'opérationnel

2 objectifs

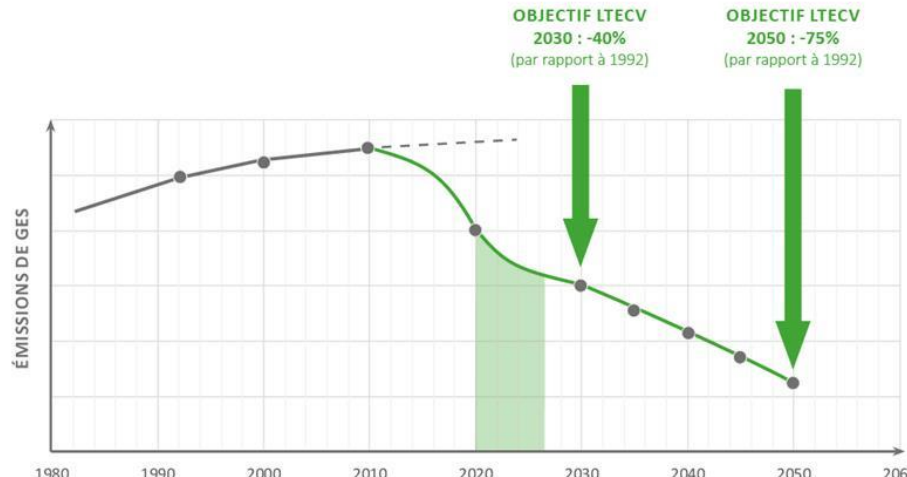
Réduire (volet atténuation)

- Les consommations d'énergie
- Les émissions de GES

S'adapter (volet adaptation)

- Réduire la vulnérabilité du territoire et l'adapter aux changements futurs

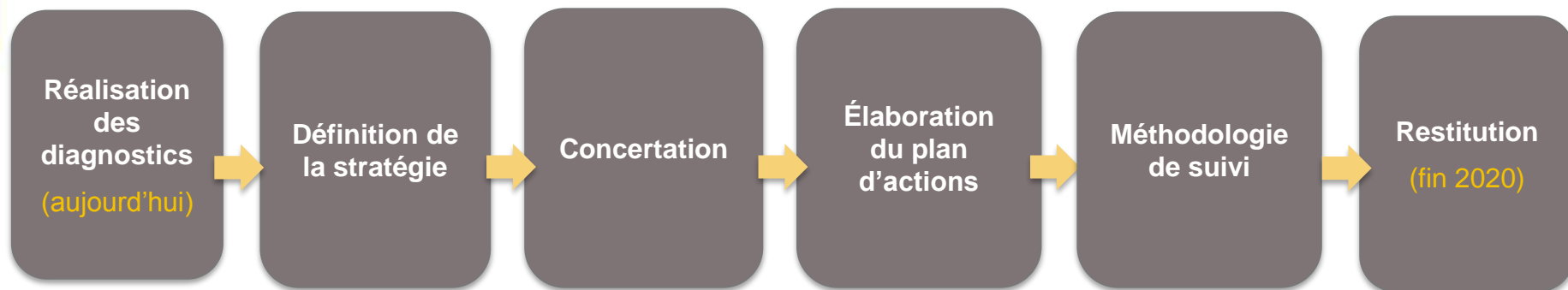
Echéances





I Les objectifs et étapes du PCAET

Plan Climat Air Energie Territoire



Démarche itérative, progressive et collaborative



**Evaluation environnementale
stratégique**